

*Braxton Value Creation 1*

Blanchisserie Teinturerie WARTNER  
A l'attention de Monsieur MACIERA COELHO  
Alexandre 15 rue de l'Angoumois

95100 ARGENTEUIL  
Argenteuil, le 05/07/2023

`Objet : Usage futur après cessation d'activité- Blanchisserie Teinturerie WARTNER - 15 rue de l'Angoumois – Argenteuil`

Monsieur le Président,

Par courrier reçu le 12 juin 2023, vous me faisiez part de votre projet de poursuivre l'exploitation de vos activités de blanchisserie teinturerie au 15 rue de l'Angoumois à Argenteuil, actuellement soumises à déclaration au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), sous le régime de l'enregistrement. Je constate que vous avez engagé la procédure correspondante auprès de la Préfecture du Val d'Oise.

Conformément à l'article R. 512-46-4 du code de l'environnement vous sollicitez mon avis sur votre proposition d'usage futur du site lorsque votre installation sera mise à l'arrêt définitif. Je prends note de votre engagement à notamment mettre en œuvre, dès l'arrêt de l'exploitation de votre site, les mesures suivantes:

- l'évacuation ou l'élimination des produits dangereux et des déchets présents sur le site,
- des interdictions d'accès au site,
- la suppression des risques d'incendie et d'explosion,
- la surveillance des effets de l'installation sur son environnement.

J'ajouterai que tout au long de l'exercice de votre activité, le site devra être entretenu, les effets de l'installation sur son environnement surveillés en particulier l'état des sols et réseaux afin de garantir une absence de pollution des sols et des eaux souterraines par votre activité, et les installations devront être laissées en bon état pour une réutilisation dans le respect du règlement du PLU de la commune d'Argenteuil.

J'émet donc un avis favorable à votre demande.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Charles DUCLERT  
PRESIDENT

